MES-DÉMARCHES.GOV.PF

Démarche : Agrément pour le contrôle du bruit - Première demande

Organisme : Direction du travail

Identité du demandeur

Email

Etablissement
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Formulaire de demande d'agrément (première demande ou renouvellement) pour exercer la fonction de diagnostiqueur dans le domaine de l'amiante

Protection des données à caractère personnel :

Les données recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement nécessaire à l'instruction de votre demande d'agrément par la direction du travail.

Pour toute information relative au traitement de vos données personnelles, aux droits dont vous disposez et aux modalités de leur exercice, nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données à caractère personnel : https://www.service-public.pf/trav/notice-information-usager/

Aucun dossier incomplet ne sera présenté au comité technique consultatif.

Ce formulaire est destiné à toute demande première demande d'agrément pour le contrôle du bruit au sein de l'organisme demandeur.
L'agrément délivré par la Direction du travail n'est indispensable que pour les vérifications et contrôles techniques sur MISE EN DEMEURE d'un inspecteur ou un contrôleur du travail, faite à un employeur conformément à l'article Lp. 8134-1 du Code du travail polynésien.

Cadre règlementaire de la demande

Identité du dépositaire

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom

Fonction au sein de l'organisme

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'agrément

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Numéro de téléphone

Adresse postale

Adresse électronique

Pièces constitutives du dossier concernant l'organisme demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La liste nominative des personnes qui seraient chargées des mesurages de bruit

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La liste du matériel possédé au moment de la demande et destiné à la mesure du bruit en milieu de travail.

Précisions à apporter pour chaque matériel :
- Type d'appareil ou de machine,
- La classe,
- La marque,
- La date d'achat,
- Le numéro de série,
- Le numéro d'approbation,
- La durée d'étalonnage,
- L'adresse et l'identité du fournisseur,
- Le justificatif des calibrages annuels,
- Les factures d'acquisitions.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ L'attestation d'assurance couvrant l'activité pour laquelle une demande d'agrément est présentée.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Les tarifs des honoraires pour une vacation d'une demi-journée et d'une journée qui seront perçus pour un mesurage, les frais de déplacements et de séjour étant remboursables sur justifications.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Engagement signé de l'organisme demandeur

Par cet engagement, l'organisme s'engage à :
- Informer la direction du travail en cas de départ de la personne chargée du contrôle ;
- Informer le ministre chargé du travail de toute modification des honoraires.

Renseignements concernant la ou les personne(s) à agréer

Ce formulaire permet d'effectuer une première demande d'agrément pour plusieurs personnes d'un même organisme.

Personne physique
Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Expérience professionnelle (2)

Expérience professionnelle (3)

Expérience professionnelle (4)

Expérience professionnelle (5)

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet d'une première demande d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Curriculum vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du ou des diplôme(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du contrat de travail et de ses avenants si la personne à agréer est salariée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Engagement signé de la personne à agréer

Par cet engagement, la personne à agréer s'engage à :
- Effectuer les mesurages de bruit en suivant la méthode spécifiée par la norme NF EN ISO 9612, et en utilisant : un sonomètre (NF EN 61672-1), un dosimètre ou une chaîne de mesurage de caractéristiques équivalentes ;
- Être indépendant des établissements contrôlés ;
- Ne pas faire acte de commerce de tout matériel, instruments, appareils, machines utilisées dans les établissements contrôlés ;
- Ne pas imposer ou conseiller aux chefs d'établissement de recourir à un fournisseur déterminé ;
- Respecter le secret professionnel.

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Expérience professionnelle (2)

Expérience professionnelle (3)

Expérience professionnelle (4)

Expérience professionnelle (5)

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet d'une première demande d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Curriculum vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du ou des diplôme(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du contrat de travail et de ses avenants si la personne à agréer est salariée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Engagement signé de la personne à agréer

Par cet engagement, la personne à agréer s'engage à :
- Effectuer les mesurages de bruit en suivant la méthode spécifiée par la norme NF EN ISO 9612, et en utilisant : un sonomètre (NF EN 61672-1), un dosimètre ou une chaîne de mesurage de caractéristiques équivalentes ;
- Être indépendant des établissements contrôlés ;
- Ne pas faire acte de commerce de tout matériel, instruments, appareils, machines utilisées dans les établissements contrôlés ;
- Ne pas imposer ou conseiller aux chefs d'établissement de recourir à un fournisseur déterminé ;
- Respecter le secret professionnel.

Civilité
☐

☐ M.

Prénom(s) et nom

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Diplômes

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (1)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (2)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (3)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (4)

Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention (5)

Qualifications et/ou certifications

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (1)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (2)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (3)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (4)

Qualification ou certification obtenue avec l'établissement et date d'obtention (5)

Expériences professionnelles

Expérience professionnelle (1)

Expérience professionnelle (2)

Expérience professionnelle (3)

Expérience professionnelle (4)

Expérience professionnelle (5)

Pièces constitutives du dossier concernant la personne physique faisant l'objet d'une première demande d'agrément

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Curriculum vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du ou des diplôme(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Copie du contrat de travail et de ses avenants si la personne à agréer est salariée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Engagement signé de la personne à agréer

Par cet engagement, la personne à agréer s'engage à :
- Effectuer les mesurages de bruit en suivant la méthode spécifiée par la norme NF EN ISO 9612, et en utilisant : un sonomètre (NF EN 61672-1), un dosimètre ou une chaîne de mesurage de caractéristiques équivalentes ;
- Être indépendant des établissements contrôlés ;
- Ne pas faire acte de commerce de tout matériel, instruments, appareils, machines utilisées dans les établissements contrôlés ;
- Ne pas imposer ou conseiller aux chefs d'établissement de recourir à un fournisseur déterminé ;
- Respecter le secret professionnel.

En cas de départ de la personne agréée de l'organisme demandeur, celui-ci s'engage à en informer la Direction du travail.
Cochez la mention applicable
☐ Oui

☐ Non

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.
Cochez la mention applicable
☐ Oui

☐ Non